

MALLETTE

Société de  
comptables professionnels agréés

## **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie**

États financiers  
Au 31 mars 2016

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux membres du  
**Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie,**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2016, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'Organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Organisme perçoit des produits de dons sous forme de contributions pénales ou autres pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges, l'actif à court terme et l'actif net.

### Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Observation

Le budget a été préparé par l'Organisme sur la base d'hypothèses comptables et financières, conséquemment, nous n'exprimons pas d'opinion sur ce budget.

*Mallette s.e.n.c.r.l.*<sup>1</sup>

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Trois-Rivières, Canada

Le 3 mai 2016

---

<sup>1</sup> FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A104261

## Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

### ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2016

2015

#### PRODUITS

Subventions		
Ministère de la Justice - FAVAC	1 313 480 \$	1 143 741 \$
Emploi d'été - Canada	2 954	3 330
Projet - Références policières	2 244	10 058
SNSVAC et 25e anniversaire	6 662	-
Contributions pénales	40 812	27 191
Dons	330	16 050
Intérêts	2 264	2 198
Supervision de stages	574	562
	<b>1 369 320</b>	<b>1 203 130</b>

#### CHARGES

Salaires et avantages sociaux	1 145 238	1 087 588
Assurances	4 471	4 481
Cotisations et associations	5 765	3 340
Déplacements et représentation	13 073	13 504
Documentation et abonnements	683	691
Entretien et réparations	7 365	7 281
Fournitures de bureau et papeterie	8 749	8 930
Frais bancaires	2 119	2 138
Frais d'activités	4 656	5 335
Frais d'impression	2 335	2 141
Frais de formation	8 272	6 696
Location d'équipement	2 093	2 093
Loyer	68 624	68 624
Projet - Clientèles vulnérables	1 500	21 526
Projet - Références policières	-	10 058
Publicité	1 808	1 794
Services professionnels	15 375	16 268
SNSVAC et 25e anniversaire	9 194	5 000
Télécommunications	8 641	8 934
Amortissement des immobilisations corporelles	9 623	10 249
	<b>1 319 584</b>	<b>1 286 671</b>

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

49 736 \$ (83 541) \$

## Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2016

2015

	Investi en immobili- sations corporelles	Affectations externes aux contributions pénales	Non affecté	Total	Total
<b>SOLDE, début de l'exercice</b>	<b>34 757 \$</b>	<b>30 151 \$</b>	<b>68 844 \$</b>	<b>133 752 \$</b>	<b>217 293 \$</b>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(9 623)	(1 500)	60 859	49 736	(83 541)
Affectations externes (note 8)	-	26 828	(26 828)	-	-
<b>SOLDE, fin de l'exercice</b>	<b>25 134 \$</b>	<b>55 479 \$</b>	<b>102 875 \$</b>	<b>183 488 \$</b>	<b>133 752 \$</b>

## Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

### BILAN

Au 31 mars

2016

2015

### ACTIF

#### ACTIF À COURT TERME

Encaisse	210 248 \$	166 809 \$
Placements au coût (note 3)	56 266	54 003
Créances	-	450
Taxes à la consommation à recouvrer	9 777	10 094
Frais payés d'avance	1 050	942

277 341 232 298

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

25 134 34 757

302 475 \$ 267 055 \$

### PASSIF

#### PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 5)	118 987 \$	129 809 \$
Subventions reportées (note 6)	-	3 494

118 987 133 303

#### ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	25 134	34 757
Affectations externes aux contributions pénales	55 479	30 151
Non affecté	102 875	68 844

183 488 133 752

302 475 \$ 267 055 \$

#### ENGAGEMENT (note 9)

Pour le conseil d'administration :

 administrateur

 administrateur

## Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2016

2015

#### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	49 736 \$	(83 541) \$
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	9 623	10 249

**59 359** (73 292)

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Créances	450	(450)
Taxes à la consommation à recouvrer	317	186
Frais payés d'avance	(108)	(692)
Dettes de fonctionnement	(10 822)	(16 119)

**49 196** (90 367)

#### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(1 131)
---	---	---------

#### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation des subventions reportées	(3 494)	3 494
-------------------------------------	---------	-------

#### AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

**45 702** (88 004)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice

**220 812** 308 816

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice

**266 514 \$** 220 812 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme se composent des éléments suivants :

Encaisse	210 248 \$	166 809 \$
Placements	56 266	54 003
	<b>266 514 \$</b>	220 812 \$

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, rend des services aux victimes d'actes criminels. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### **Base de présentation des états financiers**

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### **Comptabilisation des produits**

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de placements sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

#### **Instruments financiers**

##### Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

##### Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.



# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2016

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire et les durées suivantes :

Améliorations locatives	5 ans
Équipement informatique	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Organisme, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

#### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

#### Avantages sociaux futurs

L'Organisme offre à ses employés un régime de retraite à cotisations définies.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont payables par l'employeur. Les coûts des services passés sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la mise en place du régime a eu lieu ou au cours de laquelle une entente au sujet de la modification du régime est conclue.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

### 3. PLACEMENTS AU COÛT

	2016	2015
Compte placement affaires à taux d'intérêt variable, sans échéance	56 266 \$	54 003 \$

---

## Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2016

#### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2016		2015	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	5 897 \$	3 110 \$	2 787 \$	3 967 \$
Équipement informatique	68 170	61 000	7 170	10 089
Mobilier de bureau	89 390	74 213	15 177	20 701
	<b>163 457 \$</b>	<b>138 323 \$</b>	<b>25 134 \$</b>	<b>34 757 \$</b>

#### 5. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2016		2015	
Salaires et vacances courus		92 903 \$		95 414 \$
Sommes à remettre à l'État				
Retenues à la source et contributions		19 184		27 695
Frais courus		6 900		6 700
		<b>118 987 \$</b>		<b>129 809 \$</b>

#### 6. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les subventions reportées sont les suivantes :

	2016		2015	
Projet - Référence policière	- \$		2 244 \$	
Projet - Semaine nationale des victimes d'actes criminels	-		1 250	
	<b>- \$</b>		<b>3 494 \$</b>	

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2016

---

### 7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le coût total comptabilisé à titre du régime à cotisations définies de l'Organisme se présente comme suit :

	2016	2015
Régime de retraite	34 139 \$	30 116 \$

---

### 8. AFFECTATIONS EXTERNES

Au cours de l'exercice, l'Organisme a utilisé la somme de 1 500 \$ à même l'affectation externe pour les fins du projet Clientèles vulnérables - Enfants.

Au cours de l'exercice, l'Organisme a effectué une affectation externe en fonction des règles édictées par le B.A.V.A.C. pour un montant de 26 828 \$ lié aux contributions pénales reçues dans l'exercice précédent. Ce montant sera utilisé pour développer de nouveaux projets.

### 9. ENGAGEMENT

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'en avril 2021 pour la location d'un local. Le solde de l'engagement suivant ce bail, exclusion faite des charges communes, s'établit à 355 463 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2017 -	69 838 \$
2018 -	69 949 \$
2019 -	69 949 \$
2020 -	69 949 \$
2021 -	69 949 \$

### 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Politique de gestion des risques

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme est exposé à des risques dont le plus significatif est le risque lié au taux d'intérêt. Il a mis en place des politiques et procédures qui régissent l'ampleur de l'exposition de l'Organisme au risque le plus significatif.

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur des placements.

## Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

### ANNEXE

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

#### RÉSULTATS - CAVAC

	Réel	Budget	Écart
<b>Produits</b>			
Subventions			
Ministère de la Justice - FAVAC	1 313 480 \$	1 313 480 \$	- \$
Projet - Références policières	2 244	-	2 244
SNSVAC et 25e anniversaire	6 662	-	6 662
Emploi d'été - Canada	2 954	4 130	(1 176)
Contributions pénales	40 812	38 500	2 312
Dons	330	-	330
Revenus d'intérêts	2 264	2 000	264
Supervision de stages	574	183	391
	<b>1 369 320</b>	<b>1 358 293</b>	<b>11 027</b>
<b>Charges</b>			
Frais salariaux			
Salaires	984 308	989 312	5 004
Avantages sociaux	160 930	178 075	17 145
Frais de logement			
Loyer	68 624	68 624	-
Entretien et réparations	3 873	3 870	(3)
Frais d'administration			
Assurances	4 471	4 660	189
Cotisations et associations	5 765	3 553	(2 212)
Documentation et abonnements	683	700	17
Frais de déplacement	12 989	13 000	11
Frais de formation	8 272	9 893	1 621
Frais de représentation	84	200	116
Frais bancaires	2 119	1 845	(274)
Publicité	1 808	1 838	30
Services professionnels	15 375	16 320	945
Frais de bureau			
Achat d'équipement informatique non amortissable	1 200	-	(1 200)
Entretien et réparations - informatique	3 492	3 500	8
Fournitures de bureau et papeterie	7 549	7 500	(49)
Frais d'impression	2 335	2 040	(295)
Location d'équipement	2 093	2 056	(37)
Télécommunications	8 641	8 550	(91)
Équipement			
Amortissement des immobilisations corporelles	9 623	-	(9 623)
Frais d'activités			
Activités de reconnaissance	1 044	1 050	6
Frais bénévoles	400	400	-
Frais du conseil d'administration	3 212	4 460	1 248
Projet - Clientèles vulnérables	1 500	-	(1 500)
Projet - SNSVAC et 25e anniversaire	9 194	2 500	(6 694)
	<b>1 319 584</b>	<b>1 323 946</b>	<b>4 362</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>49 736 \$</b>	<b>34 347 \$</b>	<b>15 389 \$</b>